



Les bonnes pratiques de fauche

Pour de nombreuses espèces, les prairies constituent un habitat riche en nourriture ainsi qu'un site de protection et de reproduction. C'est notamment le cas pour le chevreuil et le lièvre, ainsi que pour certains oiseaux nicheurs au sol : perdrix, faisan, alouette, râle des genêts... La fauche des fourrages cause des dégâts sur cette faune sauvage par destruction des nids, mortalité des couveuses et autres animaux dissimulés au sol. Au printemps, cette opération coïncide classiquement avec les phases de nidification et d'envol des jeunes oiseaux, ou de mise-bas des mammifères et d'élevage de leurs jeunes.



En ce période, il paraît donc important de rappeler les bonnes pratiques de fauche. Pour cela vous trouverez **ci-joint une fiche détaillée** qui a été réalisée dans le cadre de l'opération **Agrifaune** en partenariat avec la Fédération des Chasseurs notamment.

En résumé...

- 1- Réglage de la **hauteur de fauche à 8 cm** (pour éviter d'emmener de la terre dans le fourrage et pour favoriser la repousse).
- 2- Fauche **par bande ou centrifuge** (de l'intérieur vers l'extérieur) pour favoriser la fuite des animaux.
- 3- Adapter la vitesse de fauche à **moins de 10 km/h**.
- 4- Si possible, utiliser **une barre d'effarouchement**.

Les contacts sur ce sujet :

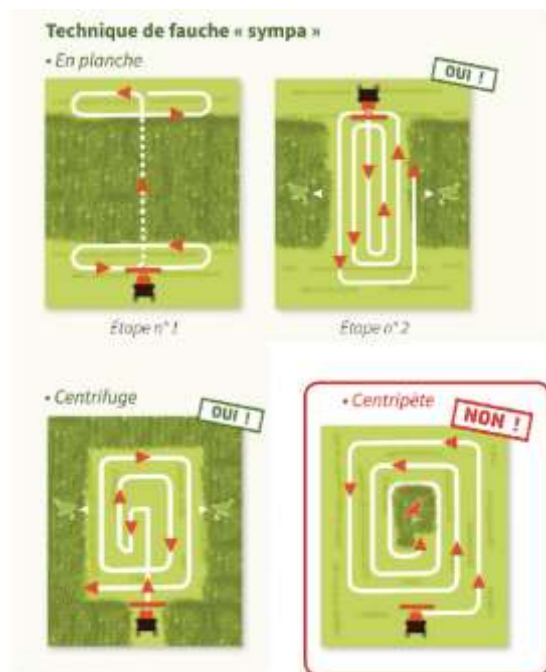


Bruno Heckenbenner (06.75.57.28.38)
Chambre d'Agriculture de la Meuse



Nicolas Losa (06.71.70.61.06)
Fédération des Chasseurs de la Meuse

Action financée par



Mission Captage – Chambre d'Agriculture de la Meuse
CS 10229 Savonnières dvt Bar 55005 BAR LE DUC Cdx
✉ E-mail : accueil@meuse.chambagri.fr
@ Site internet : www.meuse.chambre-agriculture.fr

Vos contacts:

Ludovic PURSON
Marine DEBOUT
Ludovic LABOU
Laurent PETIT



La barre d'effarouchement

L'impact des travaux agricoles sur la faune sauvage

Dans le cadre de plusieurs programmes Agrifaune nationaux et régionaux réunissant acteurs agricoles et cynégétiques, des travaux ont été menés sur la mortalité d'espèces de la faune sauvage provoquée par certains travaux agricoles de récoltes et/ou de destruction de couverts. Il s'agit notamment des récoltes d'herbe, de récolte de luzerne ou de broyage des intercultures, permettant ainsi de mesurer l'efficacité de l'utilisation de dispositifs d'effarouchement (barre, caméra thermique, etc.).

Au printemps et en début d'été, l'impact des fauches des surfaces en herbe (ray-grass, luzerne, prairies, etc.), le broyage des jachères et autres bandes enherbées concerne des espèces en période de reproduction, en recherche d'abris et de nourriture dans ces parcelles et de fait, des animaux plus vulnérables (nidification des oiseaux, mise bas de mammifères, élevage des jeunes).

Espèces/Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Alouette des champs				■	■	■	■	■	■			
Perdrix					■	■	■	■				
Faisan				■	■	■	■	■	■			
Lièvre		■	■	■	■	■	■	■	■			
Chevreuil				■	■	■						

Légende : Calendrier de reproduction de quelques espèces : une période à risque d'avril à juillet. (Source : Revue Faune Sauvage, n°291 – 2ème trimestre 2011)

■ Ponte, couvaion, éclosion, naissance

■ Elevage des jeunes

Animateurs :

- Franck DROUYER, Fédération départementale des Chasseurs 35 f.drouyer@fdc35.com
- Bruno HECKENBENNER, Chambre d'agriculture 55 bruno.heckenbenner@meuse.chambagri.fr

Partenaires :



Cette mortalité en période dite « sensible » a été évaluée dans plusieurs départements (Maine-et-Loire, Indre, Loire-Atlantique, Manche, Vienne, Sarthe et Aveyron) dans des couverts de luzerne, de trèfle, de ray-grass et dans des prairies naturelles. Ainsi, la densité de cadavres retrouvés après la fauche peut varier selon le type de culture, le stade végétatif du couvert et la période d'intervention.

Des mortalités très importantes sur le Faisan commun ont été constatées, sur des parcelles de luzerne dans le département de l'Indre, pouvant aller jusqu'à 40 faisans communs (adultes et jeunes) morts

pour 100 hectares de culture. Sur des parcelles de prairie naturelle ou de trèfle, c'est une mortalité de 24 faisans pour 100 hectares qui a été observée dans le même département.

D'autres exemples nous montrent que les lièvres ne sont pas épargnés : de 4 à 7 lièvres tués aux 100 hectares de luzerne fauchée respectivement dans l'Indre et dans l'Ille et Vilaine. Ces chiffres représentent une estimation basse car certains cadavres sont dissimulés sous les andains de fourrage fauché et les levrauts sont difficilement détectables.



Jeunes faisans tués lors de la fauche d'une parcelle de luzerne (Photo FDC 41)



Lièvre mort broyé lors d'une destruction de CIPAN (Photo : FRCCVL)

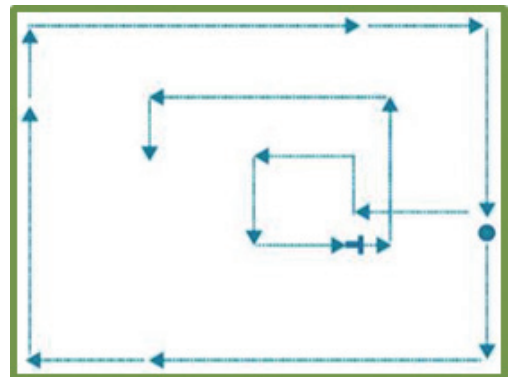
Pour les intercultures et les cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN), l'impact de la destruction mécanique du couvert, par broyage ou par roulage porte sur des animaux adultes et subadultes qui y trouvent un refuge quand toutes les autres cultures sont récoltées. Concomitamment, ils y trouvent également une ressource alimentaire intéressante en début d'hiver.

Certains animaux utilisent les mêmes stratégies de défense vis-à-vis des engins agricoles que celles utilisées face à un prédateur. Ces espèces misent sur le mimétisme, et attendent le dernier moment pour fuir ou misent sur une parfaite immobilité et de fait, se font tuer par la machine.

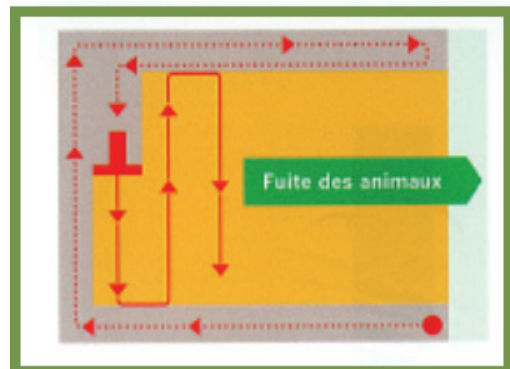
Des bonnes pratiques toujours d'actualité

Depuis de longues années certaines bonnes pratiques sont déjà conseillées comme :

- Retard de fauche des cultures fourragères telles que prairie, naturelle, luzerne, trèfle...
- Réglage de la hauteur de la barre de fauchage/de coupe des cultures fourragères à minimum 8 cm au-dessus du sol
- Travail de jour et non de nuit
- Vitesse de travail réduite : ne pas dépasser 10 km/h
- Détourage partiel puis broyage ou fauche en commençant soit par le centre de la parcelle, soit par un côté détourné pour minimiser le risque de piéger la faune.



Source : Revue Faune sauvage n°291 - 2^{ème} trimestre 2011 - inspiré de Agriculture et Biodiversité, J. Bertrand, 2001)



Source : Plaquette Agrifaune ONCFS 2009

Les suivis ont permis de démontrer l'efficacité des barres d'effarouchement

L'utilisation d'un tel outil permet de limiter de façon importante les mortalités directes sur la faune sauvage en particulier sur le faisan commun, comme le prouvent notamment les résultats des suivis menés dans le département de l'Indre pendant 4 années, et également ceux d'autres départements comme la Sarthe, le Loir et Cher, la Vienne et le Maine et Loire.

MAIS ATTENTION, L'UTILISATION D'UNE BARRE D'EFFAROUCHEMENT N'AURA DE SENS QUE SI LA VITESSE DE TRAVAIL RESTE INFÉRIEURE À 10 Km/ HEURE ET SI LE CHAUFFEUR RESTE ATTENTIF AUX ANIMAUX QUI ESSAIENT DE S'ENFUIR DEVANT CETTE BARRE. SANS CES 2 ÉLÉMENTS RÉUNIS À UNE BARRE D'EFFAROUCHEMENT, L'EFFICACITÉ SERA BIEN INFÉRIEURE.

QU'EST CE QU'UNE BARRE D'EFFAROUCHEMENT ?

C'est un outil agricole destiné à faire fuir les animaux avant le passage de l'outil de broyage ou de fauche du couvert. Dans la majorité des cas, l'outil est fixé à l'avant du tracteur (sur l'attelage ou le porte masse, voire sur la fourche) et est muni généralement d'un ou de deux bras repliables hydrauliquement. De nouveaux prototypes ont été élaborés dernièrement et sont en test. Ces derniers sont directement installés sur la faucheuse ou le broyeur.

Il existe deux principaux types de conceptions de barres d'effarouchement, l'une à peignes et l'autre à chaînes/fléaux, destinées à des usages différents.



Barre d'effarouchement à dents



Barre d'effarouchement à chaînes

SI VOUS TROUVEZ UN NID !

EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID AVEC SES OEUFs LORS DES TRAVAUX AGRICOLES, CONTACTEZ VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS QUI POURRA VOUS METTRE EN CONTACT AVEC UN CENTRE DE SAUVETAGE DESTINÉ À RECUEILLIR LES OEUFs DE GIBIER DÉCOUVERTS, DE LES METTRE EN COUVEUSE, D'ÉLEVER LES OISEAUX ET DE LES REMETTRE EN LIBERTÉ.

QUELLE BARRE POUR QUEL USAGE ?

Type de travaux agricoles	Fauche des prairies et des luzernes (ensilage et fenaion)	Destruction des couverts d'intercultures, CIPAN, jachères, bandes enherbées
Période des travaux	D'avril à août	De septembre à mars
Modèle de barre préconisé	Barre à peignes	Barre à chaînes ou à fléaux Utilisation possible d'une barre à peignes si le couvert n'est pas trop dense et sans trop de Brassicacées (moutarde, radis, etc.)
Fonctionnement	Les peignes effleurent le sol, ratissent le couvert et forcent ainsi les animaux à quitter le couvert. Ils permettent également d'éviter que certains objets ou matériaux passent dans la faucheuse (branche d'arbre tombée, etc.)	Le bruit et les mouvements générés par les chaînes ou les fléaux, qui vont balayer le couvert, ont pour fonction d'effaroucher, d'effrayer les animaux pour qu'ils quittent le couvert.
Installation	Sur relevage avant, le porte masse ou sur le chargeur du tracteur	
Conditions pour efficacité optimale	Plusieurs paires de peignes d'une longueur mini de 45 cm espacés d'environ 30 cm Mécanisable hydrauliquement pour plus de praticité et de facilité de transport (remorque adaptée) Ne pas oublier d'apposer des triangles réfléchissant de signalisation (sécurité routière) Limiter la vitesse des travaux : 8 à 10 km/h et diminuer encore cette vitesse lors du dernier passage	Plusieurs chaînes ou fléaux espacés tous les 30 cm environ et dont le poids est suffisamment important pour ne pas qu'elles s'enroulent autour de l'axe (efficacité maximum) Mécanisable hydrauliquement pour plus de praticité et de facilité de transport (remorque adaptée) Ne pas oublier d'apposer des triangles réfléchissant de signalisation (sécurité routière) Limiter la vitesse des travaux : 8 à 10 km/h et diminuer encore cette vitesse lors du dernier passage
Tarif	1500 à 2500 € HT (en fonction du nombre de bras et de la largeur) De 300 à 500 € minimum (pour une fabrication personnelle)	

OÙ TROUVER VOTRE BARRE ?

Fabrication personnelle possible pour les bons bricoleurs

Avec un peu de temps et quelques connaissances en bricolage, vous pouvez vous-même construire une barre d'effarouchement. Pour cela, il faut disposer d'une base de châssis d'attelage 3 points, sur lequel il sera ajouté un ou deux bras (mécanisables par vérin hydraulique) munis soit de peignes, soit de grosses chaînes lourdes ou de fléaux.



Barre à chaînes fabriquée par l'exploitant agricole Jacques MERCIER dans le LOIRET

SARL JOURDANT ET FILS

Zone d'activités des Grands Champs
36210 DUN LE POËLIER
Tel. : 02 54 40 63 26
Fax : 02 54 40 70 33
E-mail : contact@jourdant.fr

Descriptif : barre à dents équipée de 11 paires de peignes écartés de 28 cm pour celle de 3,30 m ou de 15 dents pour celle de 4,50 m (la barre existe aussi en 4,30 m – 14 dents). Vérin double effet avec limiteur de débit. Hauteur repliée de 2,35 m pour les déplacements sur les routes

Tarif (départ usine):

Barre en 3,30 m : 2170 € HT / Barre en 4,50 m : 2500 € HT /Dent supplémentaire : 18,90 € HT



ASP TECHNOLOGIES

12 rue Alexandre de la Bouillerie
37370 SAINT PATERNE RACAN
Tél : 02 47 49 51 51
Fax : 02 47 49 51 61
E-mail : infos@asptechnologies.fr

Descriptif : châssis à fixer sur attelage avant ou sur le chargeur. Equipé d'un ou deux bras repliables (déport de 4,32 m depuis axe du tracteur), avec vérin hydraulique double effet, et 17 peignes. Ajout possible d'une rallonge de 1,2 m.

Tarif : 2500 € HT sans option

- Rallonge de 1,2 m (4 griffes) : 250 € HT
- Plaque d'attelage universelle pour tracteurs : 125 € HT

BRARD ET SARRAN

ZAE du Cèdre Briard
77 320 BETON BAZOCHES
Tél : (+33) 01.64.01.07.56 - Fax :
01.64.01.06.17
e-mail : courrier@brard-et-sarran.com

Descriptif : Barre à chaînes avec soit largeur fixe de 1.50 m faite spécialement pour les andains de paille, foin, luzerne..., soit une largeur de 6 m avec repliage hydraulique droite et gauche indépendant.

Tarif : 3300 € HT



CONSTRUCTEUR LENORMAND

68 route de Saint-Lô
50190 PERIERS

Descriptif : barre à repliage hydraulique avec option tube, chaîne, ou peigne

Tarif : 1500 à 1800 € HT

